

Juin 2013
volume n°3 / numéro n°1
www.agronomie.asso.fr

Agronomie

environnement & sociétés

La revue de l'association française d'agronomie



P

olitique agricole commune européenne

Lectures et propositions agronomiques



Agronomie, Environnement & Sociétés

Revue éditée par l'Association française d'agronomie (Afa)

Siège : 16 rue Claude Bernard, 75231 Paris Cedex 05.

Secrétariat : 2, place Pierre Viala, 34060 Montpellier Cedex 2.

Contact : douhairi@supagro.inra.fr, T : (00-33)4 99 61 26 42, F : (00-33)4 99 61 29 45

Site Internet : <http://www.agronomie.asso.fr>

Objectif

AE&S est une revue en ligne à comité de lecture et en accès libre destinée à alimenter les débats sur des thèmes clés pour l'agriculture et l'agronomie, qui publie différents types d'articles (scientifiques sur des états des connaissances, des lieux, des études de cas, etc.) mais aussi des contributions plus en prise avec un contexte immédiat (débats, entretiens, témoignages, points de vue, controverses) ainsi que des actualités sur la discipline agronomique.

ISSN 1775-4240

Contenu sous licence Creative commons



Les articles sont publiés sous la *licence Creative Commons 2.0*. La citation ou la reproduction de tout article doit mentionner son titre, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue AE&S et de son URL, ainsi que la date de publication.

Directeur de la publication

Thierry DORÉ, président de l'Afa, professeur d'agronomie AgroParisTech

Rédacteur en chef

Olivier RÉCHAUCHÈRE, chargé d'études Direction de l'Expertise, Prospective & Etudes, Inra

Membres du bureau éditorial

Guy TRÉBUIL, chercheur Cirad

Philippe PRÉVOST, Directeur de l'enseignement Montpellier SupAgro

Danielle LANQUETUIT, consultante Triog et webmaster Afa

Comité de rédaction

- Marc BENOÎT, Directeur de recherches Inra
- Bernard BLUM, Directeur d'Agrometrix
- Jean BOIFFIN, Directeur de recherches Inra
- Matthieu CALAME, Directeur de la Fondation pour le Progrès de l'Homme
- Jacques CANEILL, Directeur de recherches Inra
- Joël COTTART, Agriculteur
- Cécile COULON, Ingénieure Inra
- Thierry DORÉ, Professeur d'agronomie AgroParisTech
- Philippe ÉVEILLARD, Responsable du pôle agriculture, environnement et statistiques de l'Unifa
- Sarah FEUILLETTE, Chef du Service Prévision Evaluation et Prospective Agence de l'Eau Seine-Normandie
- Yves FRANCOIS, agriculteur
- Jean-Jacques GAILLETON, Inspecteur d'agronomie de l'enseignement technique agricole
- François KOCKMANN, Chef de service agriculture-environnement Chambre d'agriculture 71
- Nathalie LANDÉ, Ingénieure Cetiom
- François LAURENT, Chef du service Conduites et Systèmes de Culture à Arvalis-Institut du végétal
- Francis MACARY, Ingénieur de recherches Irstea
- Jean-Robert MORONVAL, Enseignant d'agronomie au lycée agricole de Chartres
- Christine LECLERCQ, Professeur d'agronomie Institut Lassalle-Beauvais
- Philippe POINTEREAU, Directeur du pôle agro-environnement à Solagro
- Philippe PRÉVOST, Directeur de l'enseignement et de la vie étudiante à Montpellier SupAgro
- Guy TRÉBUIL, Chercheur Cirad.

Secrétaire de rédaction

Philippe PREVOST

Assistantes éditoriales

Sophie DOUHAIRIE et Danielle LANQUETUIT

Conditions d'abonnement

Les numéros d'AE&S sont principalement diffusés en ligne. La diffusion papier n'est réalisée qu'en direction des adhérents de l'Afa ayant acquitté un supplément

(voir conditions à <http://www.agronomie.asso.fr/espace-adherent/devenir-adherent/>)

Périodicité

Semestrielle, numéros paraissant en juin et décembre

Archivage

Tous les numéros sont accessibles à l'adresse <http://www.agronomie.asso.fr/carrefour-inter-professionnel/evenements-de-lafa/revue-en-ligne/>

Soutien à la revue

- En adhérant à l'Afa via le site Internet de l'association (<http://www.agronomie.asso.fr/espace-adherent/devenir-adherent/>). Les adhérents peuvent être invités pour la relecture d'articles.
- En informant votre entourage au sujet de la revue AE&S, en disséminant son URL auprès de vos collègues et étudiants.
- En contactant la bibliothèque de votre institution pour vous assurer que la revue AE&S y est connue.
- Si vous avez produit un texte intéressant traitant de l'agronomie, en le soumettant à la revue. En pensant aussi à la revue AE&S pour la publication d'un numéro spécial suite à une conférence agronomique dans laquelle vous êtes impliqué.

Instructions aux auteurs

Si vous êtes intéressé(e) par la soumission d'un manuscrit à la revue AE&S, les recommandations aux auteurs sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.agronomie.asso.fr/carrefour-inter-professionnel/evenements-de-lafa/revue-en-ligne/pour-les-auteurs/>

À propos de l'Afa

L'Afa a été créée pour faire en sorte que se constitue en France une véritable communauté scientifique et technique autour de cette discipline, par-delà la diversité des métiers et appartenances professionnelles des agronomes ou personnes s'intéressant à l'agronomie. Pour l'Afa, le terme agronomie désigne une discipline scientifique et technologique dont le champ est bien délimité, comme l'illustre cette définition courante : « *Etude scientifique des relations entre les plantes cultivées, le milieu [envisagé sous ses aspects physiques, chimiques et biologiques] et les techniques agricoles* ». Ainsi considérée, l'agronomie est l'une des disciplines concourant à l'étude des questions en rapport avec l'agriculture (dont l'ensemble correspond à l'agronomie au sens large). Plus qu'une société savante, l'Afa, veut être avant tout un carrefour interprofessionnel, lieu d'échanges et de débats. Elle se donne deux finalités principales : (i) développer le recours aux concepts, méthodes et techniques de l'agronomie pour appréhender et résoudre les problèmes d'alimentation, d'environnement et de développement durable, aux différentes échelles où ils se posent, de la parcelle à la planète ; (ii) contribuer à ce que l'agronomie évolue en prenant en compte les nouveaux enjeux sociétaux, en intégrant les acquis scientifiques et technologiques, et en s'adaptant à l'évolution des métiers d'agronomes.

Lisez et faites lire AE&S !

Sommaire

P7// Avant-propos

T. DORÉ (Président de l'Afa) et O. RÉCHAUCHÈRE (Rédacteur en chef)

P9// Édito

D. LANQUETUIT, P. LÉCOLE et C. TOCQUÉ (coordinatrices du numéro)

P13// Repères, contexte

P15 - Une brève histoire de la PAC

J.M. BOUSSARD (Académie d'agriculture de France)

P25 - La PAC-Post 2013, le cas de l'intégration de l'environnement

M. HABRAN (Université de Liège)

P33 - Influences d'agronomes dans les négociations de la PAC : « low being » ou « task force » ?

D. LANQUETUIT (Triog, Afa)

P49// Impacts agronomiques de mesures de la PAC

P51 - Le découplage des aides : une chimère théorique, un frein à l'innovation agronomique

J.C. KROLL (Agrosup Dijon)

P61 - Politiques agricoles et place du colza et du pois dans les systèmes de culture

A. THOMAS (Inra), A. SCHNEIDER (Unip) et E. PILORGÉ (Cetiom)

P75 - Une mesure de diversification uniforme peut-elle aller à l'encontre de ses objectifs initiaux ? Le cas du maïs

J.P. RENOUX (Agpm)

P85 - Réformes de la PAC et agriculture alpine : enjeux passés et futurs

J.M. NOURY (SUACI Alpes du Nord) et B. PONCET (Chambre d'agriculture de Savoie)

P93 - Des vitroplants aux mesures agri-environnementales (MAE) en Guadeloupe : la gouvernance socio-politique de l'innovation

M. BONIN (Cirad), M. HOUDART (Irstea), L. TEMPLE (Cirad) et C. MAURY (AgroParisTech)

P105 - Lecture critique d'une dérégulation des marchés : le cas de la suppression des quotas laitiers

A. TROUVÉ et J.C. KROLL (Agrosup Dijon)

P115// Perspectives sur les liens entre agronomie et PAC

P117 - La Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union Européenne 2014-2020 et l'agronomie : un point de vue basé sur les réflexions menées au sein de l'Académie d'Agriculture de France

B. BLUM (Agrométrie)

P123 - Le verdissement de la PAC en débat : un feu vert pour plus d'environnement ?

P. LÉCOLE (Montpellier SupAgro)

P137 - Quelle approche économique des services environnementaux agricoles ?

J.M. SERONIE (CER France)

P141// Points de vue et controverses

P143 - Quel verdissement pour la PAC ?

L. VILAIN (France nature environnement)

P145 - Verdissement de la PAC : quelle place pour l'agronomie ?

A. POUZET (Cetiom)

P147// Pour aller plus loin

P149 - Des documents et des sites à consulter

P153// Actualités agronomiques

P155 - Vous avez dit Agronomie ?

B. BUISSON (Université d'Angers)



Points de vue et controverses

Quel verdissement pour la Pac ?

Lionel VILAIN

Conseiller technique de France Nature Environnement

Contact : lionel.vilain@fne.asso.fr

Une politique agricole réussie devrait au minimum remplir 3 conditions de base : assurer une alimentation en quantité et qualité pour un prix acceptable pour les consommateurs, permettre une rémunération juste et équitable pour les producteurs, et enfin, favoriser une gestion durable des sols et des milieux.

Ce dernier point étant à la fois une nécessité écologique et agronomique, mais aussi une contrepartie pour légitimer aux yeux des contribuables les milliards d'euros distribués chaque année aux agriculteurs européens.

Pour cette raison, la Commission a proposé de lier 30% de l'enveloppe des aides directes perçues par les agriculteurs au respect de trois mesures environnementales simples et identiques pour tous les agriculteurs : La mise en place de 7% de surfaces d'intérêt écologique (haies, bosquets, mares...) sur les exploitations agricoles, la diversification des cultures, (3 cultures différentes) et le maintien des prairies permanentes.

Naturellement, ce « verdissement » est jugé intolérable par de nombreuses organisations agricoles, et sous leurs pressions, on assiste depuis plusieurs mois à des tentatives de détricotage du projet par le Parlement européen et le Conseil avec pour effet d'en réduire considérablement la portée c'est-à-dire la pertinence et les contraintes.

Les organisations agricoles devraient pourtant savoir qu'à terme, compte tenu de la situation financière de l'Europe et des règles du commerce mondial, le marché devrait tendre à rémunérer la production agricole et que l'argent public ne sera dépensé que pour rémunérer le travail fait pour l'environnement ou pour produire des biens publics pour lesquels n'existe aucun marché. La légitimité des aides repose donc essentiellement

sur ce point et refuser cette orientation revient à scier la branche sur laquelle repose le soutien public.

L'agriculture et l'environnement sont indissociablement liés et c'est pourquoi conditionner 30 % des aides européennes au respect de 3 conditions agronomiques simples ne devrait pas être inacceptable. Un assolement comprenant 3 cultures différentes permet un allongement des rotations qui est essentiel dans une stratégie de réduction des pesticides. Les systèmes céréaliers en monoculture ou quasi-monoculture favorisent en effet les infestations parasitaires qui conduisent à des traitements systématiques. (cf des auteurs comme Viaux et Griffon).

Mais la mesure la plus intolérable pour les agriculteurs est celle qui concerne les surfaces d'intérêt écologique. À l'heure où les céréales se négocient à 250 euros la tonne, la réduction des surfaces cultivées au bénéfice de la nature et de l'environnement est un véritable un crève-cœur, encore pire que celui de renoncer à la monoculture du maïs... Les arguments de croissance démographique et de déficit alimentaire mondial sont donc couramment avancés pour faire abandonner ce « retour à la jachère », c'est-à-dire à la friche...

Naturellement, il ne s'agit pas de jachères ni de friches mais d'espaces de régulation écologique appelées aussi surfaces équivalentes topographiques (SET) ou infrastructures agroécologiques (IAE) selon les différents vocables administratifs. Les coefficients de pondération appliqués aujourd'hui font que 100 mètres de haies sont équivalents à 1 ha si bien que 700 m d'alignement d'arbres le long des chemins suffisent pour une exploitation de 100 ha (soit 1 km x 1 km). Comme il existe déjà une obligation d'affecter 4 % aux SET, l'augmentation prévue n'est donc pas très importante d'autant que, selon une étude Medem/Solagro, le taux de 7 % existe déjà pratiquement partout en France. C'est donc l'idée de nature et de milieux non labourés, non fertilisés et non traités aux pesticides qui est insupportable pour les lobbys productivistes. Contrairement à la prose régulièrement relevée dans La France Agricole et au fil des réunions de concertation et de coordination organisées dans les ministères de l'agriculture et de l'environnement, ces espaces épargnés ne produisent ni des mauvaises herbes ni des ravageurs mais opèrent au contraire une régulation silencieuse de nombreux bioagresseurs. Sans la haie et sa bande enherbée, il n'y a plus d'oiseaux insectivores, il n'y a plus de carabes, de syrphes, de coccinelles et autres auxiliaires mais des champs immenses et propres régulièrement et inévitablement arrosés de pesticides. (Agriculture et biodiversité. Valoriser les synergies. Expertise scientifique collective, rapport, INRA).

Le ministre de l'agriculture souhaite une évolution de l'agriculture française vers l'agroécologie qui seule à terme légitimera les subventions publiques, qui renforcera l'autonomie des exploitations vis-à-vis de ses intrants pétrochimiques et qui produira des aliments, de l'eau et des milieux de qualité. Cette évolution passe par l'abandon de certains dogmes (la nature hostile, la productivité coûte que coûte...) et par une reconception de nombreux systèmes de production. Il faut apprendre à considérer la nature comme un véritable facteur de production et non comme une contrainte réglementaire antiéconomique. En effet, judicieusement disposé, un maillage du milieu par des infrastructures agroécologiques stables et pérennes (arbres isolés, haies, prairies permanentes...) enrayer le ruissellement et l'érosion des sols, intercepte et stocke l'eau pluviale, réduit la vitesse du vent et l'évaporation directe et enfin abrite en permanence un cortège d'auxiliaires toujours capables de s'opposer précocement aux proliférations de ravageurs... (Tichit et al.). Au delà de la seule fertilité de la

parcelle agricole, la fertilité globale du milieu peut donc s'améliorer par un aménagement de l'espace différent. Les 7% de surfaces d'intérêt écologique ne sont donc pas un obstacle à la production alimentaire mais au contraire une condition de base d'une agriculture productive à bas niveau d'intrants. (Ecophyto R&D Quelles voies pour réduire l'usage des pesticides ? INRA,).

FNE a toujours soutenu une PAC forte à condition qu'elle soit légitime aux yeux des citoyens. Un abandon du verdissement remplacé par un simple greenwashing entrainerait un divorce entre l'agriculture et le reste de la société et retarderait encore la nécessaire évolution des systèmes agricoles.

« La difficulté n'est pas de comprendre les idées nouvelles, elle est d'échapper aux idées anciennes qui ont poussé leurs ramifications dans tous les recoins de l'esprit ». John Maynard Keynes

Densité des IAE hors bandes tampons par commune (pondérée selon les coefficients SET)

